

COVID-19

Les mesures d'accompagnement Bpifrance sont connues

Ces mesures ont pour objectif de vous permettre de surmonter vos difficultés de trésorerie, elles portent notamment sur :

- la mobilisation des **factures en attente de paiement**,
- la garantie des prêts et **découverts bancaires**
- **l'octroi de prêts** (sans garantie et avec différé de remboursement)

Informations complémentaires et demande en ligne :

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Coronavirus-Bpifrance-active-des-mesures-exceptionnelles-de-soutien-aux-entreprises-49113>